

## Les conditions d'accès à la formation

### Formation initiale

Modalités d'admission par la plateforme Parcoursup (**33 places en 2022-2023**).

#### Public éligible :

- | Les élèves inscrits en classe de terminale, âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée.
- | Les candidats titulaires du baccalauréat ou d'un titre équivalent.
- | Les candidats en réorientation d'études.
- | Les candidats en reconversion ou en promotion professionnelle.

Pour les attendus nationaux et les critères généraux d'examens des vœux, allez sur la plateforme : <https://www.parcoursup.fr/>

### Formation continue

Modalités d'admission sur dossier hors Parcoursup pour les candidats relevant de la formation continue professionnelle (**3 places en 2022-2023**).

#### Public éligible :

- | Candidats relevant de la formation professionnelle continue et justifiant d'une durée minimale de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date limite de dépôt des candidatures.

### Candidats hors Union européenne

Les ergothérapeutes diplômés hors Union européenne et qui désirent exercer en France peuvent être admis (**2 places en 2022-2023**).

Pour toutes ces conditions d'accès, se rendre sur le site :  
<https://smpm.univ-amu.fr>

## Coût de la formation

### Formation initiale (tarifs par année d'étude) :

- | contribution vie étudiante et de campus (CVEC) : 95 €
- | droits d'inscription universitaires : 170 €

**Formation continue** : 5 205 €

## Bourses et aides financières

### Formation initiale

Le financement des études est pris en charge en partie par une bourse du Conseil Régional PACA, seuls certains frais restent à votre charge : droits d'inscription universitaires, CVEC, les frais liés à toute formation (achat de tenues, livres, photocopies, etc.).

### Formation continue

Possibilité de prise en charge par un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA), pour plus d'informations contactez l'Unité Mixte de Formation Continue en Santé : <https://umfcs.univ-amu.fr/>

## Nos coordonnées

Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales  
Écoles des Sciences de la Réadaptation - Formation  
Ergothérapie

51 Bd Pierre Dramard - 13344 MARSEILLE Cedex 15  
Email : [smpm-ife-contact@univ-amu.fr](mailto:smpm-ife-contact@univ-amu.fr)



Aix-Marseille Université



@univamu



Aix-Marseille Université



Aix-Marseille Université



Faculté des sciences  
médicales et paramédicales  
Aix-Marseille Université



# École des sciences de la réadaptation

## FORMATION ERGOTHÉRAPIE



Faculté des sciences  
médicales et paramédicales  
Aix-Marseille Université

[www.univ-amu.fr](http://www.univ-amu.fr)

# Le métier d’ergothérapeute

**L’ergothérapeute est un professionnel du secteur sanitaire et social.**

Il fonde sa pratique sur le lien entre **l’activité humaine et la santé** en agissant contre les limitations d’activités et les restrictions de participation sociale des individus.

L’objectif de l’ergothérapeute est de maintenir, de restaurer et de permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace, et, ainsi, de prévenir, réduire ou supprimer les situations de handicap pour les personnes, **en tenant compte de leurs habitudes de vie et de leur environnement.**

Ainsi, il intervient dans le milieu ordinaire de vie des personnes : école, travail, domicile, ville, etc.

L’ergothérapeute s’adresse aux enfants, comme aux adultes et aux personnes âgées, intervenant auprès de tous publics et de **toute personne en situation de handicap.**

**Les champs d’exercice sont vastes** : les centres de rééducation, les hôpitaux psychiatriques, les cliniques, les services, de soins à domicile, en cabinet libéral, au sein des collectivités territoriales, etc.

**Référentiel des 9 activités réalisées par les ergothérapeutes :**

| Recueil d’informations, entretiens et évaluations visant au diagnostic ergothérapique

| Réalisation de soins et d’activités de rééducation, réadaptation, réinsertion et réhabilitation sociale

| Réalisation de traitements orthétiques et préconisation d’aides techniques ou animalières et d’assistances technologiques

| Conseil, éducation, prévention et expertise vis à vis d’une ou de plusieurs personnes, de l’entourage et des institutions

| Réalisation et suivi de projets d’aménagement de l’environnement

| Organisation, coordination des activités en santé et traitement de l’information

| Gestion des ressources

| Veille professionnelle, formation tout au long de la vie, études et recherches

| Formation et information des professionnels et des futurs professionnels

# La formation

La formation est dispensée, à la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales d’Aix-Marseille Université, sur 3 ans à temps complet avec 60 % de cours, 40 % de stages (35 h/semaine) et permet d’obtenir **le diplôme d’État d’ergothérapeute (niveau II) et le grade licence (180 ECTS).**

Le programme des études est fixé par le Ministère de la Santé (Arrêté du 5 juillet 2010).

# La formation théorique

La formation articule des unités d’enseignements réalisées à la formation en ergothérapie et les apprentissages cliniques et techniques effectués en stage.

Ces deux modes de formation permettent de développer les **10 compétences professionnelles indispensables** :

| Évaluer une situation et établir un diagnostic dans le domaine de l’ergothérapie

| Concevoir et conduire un projet d’intervention en ergothérapie et d’aménagement de l’environnement

| Mettre en œuvre activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale en ergothérapie

| Concevoir, réaliser, adapter et préconiser les orthèses et les aides techniques

| Élaborer et conduire une démarche d’éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique

| Conduire une relation dans un contexte d’intervention en ergothérapie

| Évaluer et faire évoluer la pratique professionnelle

| Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

| Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs

| Former et informer

**Notre démarche pédagogique s’appuie sur les principes suivants :**

| Pédagogique participative s’appuyant sur des méthodes où l’étudiant doit devenir autonome, acteur et responsable de sa formation

| Pédagogie nouvelle avec ouverture à la pensée complexe, en ce sens elle permet une approche réflexive multidimensionnelle

| Alternance de la formation à la fois clinique et théorique à partir de laquelle l’étudiant doit construire sa démarche professionnelle en opérant des choix pertinents et réfléchis

| Professionnalisation articulée autour de trois domaines : la démarche identitaire, la démarche d’analyse des pratiques professionnelles, la démarche de recherche.

# La formation clinique

| Au 2<sup>nd</sup> semestre : un stage de 4 semaines

| Au 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> semestre : un stage de 8 semaines

Le parcours de stage des étudiants comporte **un stage minimum dans chacun des trois domaines suivants** (cf annexe III de l’arrêté du 5 juillet 2010) :

| Soins de suite et de réadaptation, de courte ou longue durée

| Soins en santé mentale : psychiatrie, pédopsychiatrie, géronto-psychiatrie

| Intervention sur des lieux de vie : domicile, hébergement, travail, scolarité, loisirs, etc.

L’étudiant s’adresse ici à des personnes qui se trouvent dans leur lieu habituel de vie ou qui font appel à des structures peu ou pas médicalisées. Entrent dans cette catégorie les stages en secteur libéral, en SSIAD, en entreprise, en école, en établissement pénitentiaire, etc.

# La certification

Pour obtenir le diplôme d’État d’ergothérapeute dans sa totalité, l’étudiant devra être évalué et certifié sur les 10 compétences **(180 crédits européens).**

# Les caractéristiques de la formation

| Formation en alternance, immersion rapide sur le terrain d’exercice professionnel

| Accompagnement par une équipe de formateurs permanents

| Méthodes pédagogiques variées développant le sens de la responsabilité et de l’initiative

| Multiplicité des terrains de stage sur des lieux géographiques divers, dans l’ensemble des secteurs d’activité

| Enseignements universitaires de qualité

| Ouverture sur un marché de l’emploi très favorable

| Accès aux services d’Aix-Marseille Université : CROUS, BU, etc.